

ÉVALUATION COMMUNE

CLASSE : Première

EC : EC1 EC2 EC3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

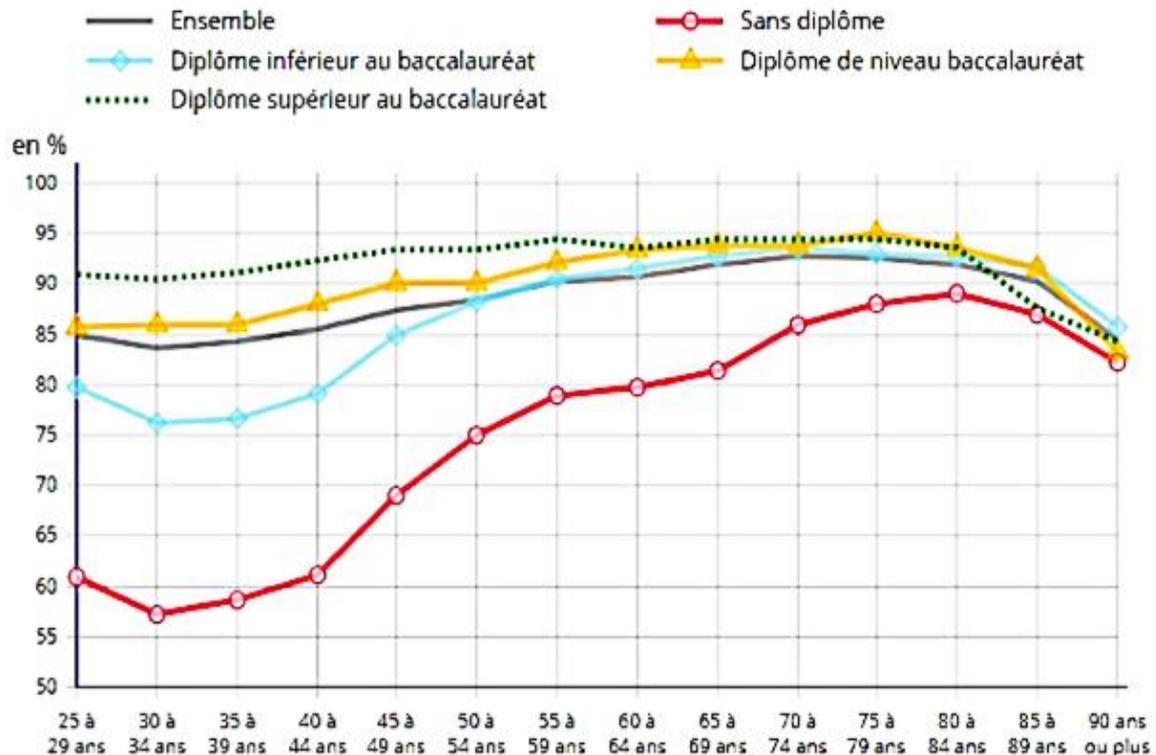
- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Taux d'inscription sur listes électorales en 2018 selon le diplôme et l'âge.



Champ : résidents en France (hors Mayotte) de nationalité française et âgés de 25 ans ou plus - mars 2018.

Source : INSEE, échantillon démographique permanent, *INSEE Focus*, Juillet 2018.

Lecture : au 1^{er} mars 2018, 85,0% des électeurs potentiels âgés de 25 à 29 ans étaient inscrits sur les listes électorales, 61,0% des électeurs potentiels sans diplôme du même âge étaient inscrits sur les listes électorales, 79,8% des électeurs potentiels du même âge ayant un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat étaient inscrits sur les listes électorales.

Questions :

1. A l'aide de deux arguments, montrez que le vote est un acte individuel. (4 points)
2. À l'aide du document, comparez le taux d'inscription des « sans diplôme » à celui des titulaires d'un « diplôme supérieur au baccalauréat ». (3 points)
3. À l'aide du document, identifiez parmi les deux variables étudiées (diplôme et âge), laquelle influe le plus sur le taux d'inscription sur les listes électorales. (3 points)

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que l'intervention des banques centrales peut avoir des effets sur le niveau des prix.

Document 1 :

La politique monétaire est de la responsabilité des banques centrales qui doivent veiller à la stabilité monétaire et financière pour favoriser la prospérité économique. Dans la zone euro¹, l'objectif principal de la politique monétaire est la stabilité des prix, qui est définie comme une inflation² à moyen terme « inférieure à, mais proche de 2% ». À cet effet, la politique monétaire vise à ce que l'augmentation de la quantité de monnaie disponible dans l'économie ne soit ni trop rapide (politique trop accommodante) ni trop faible (politique trop restrictive) par rapport à la croissance de la production des biens et des services.

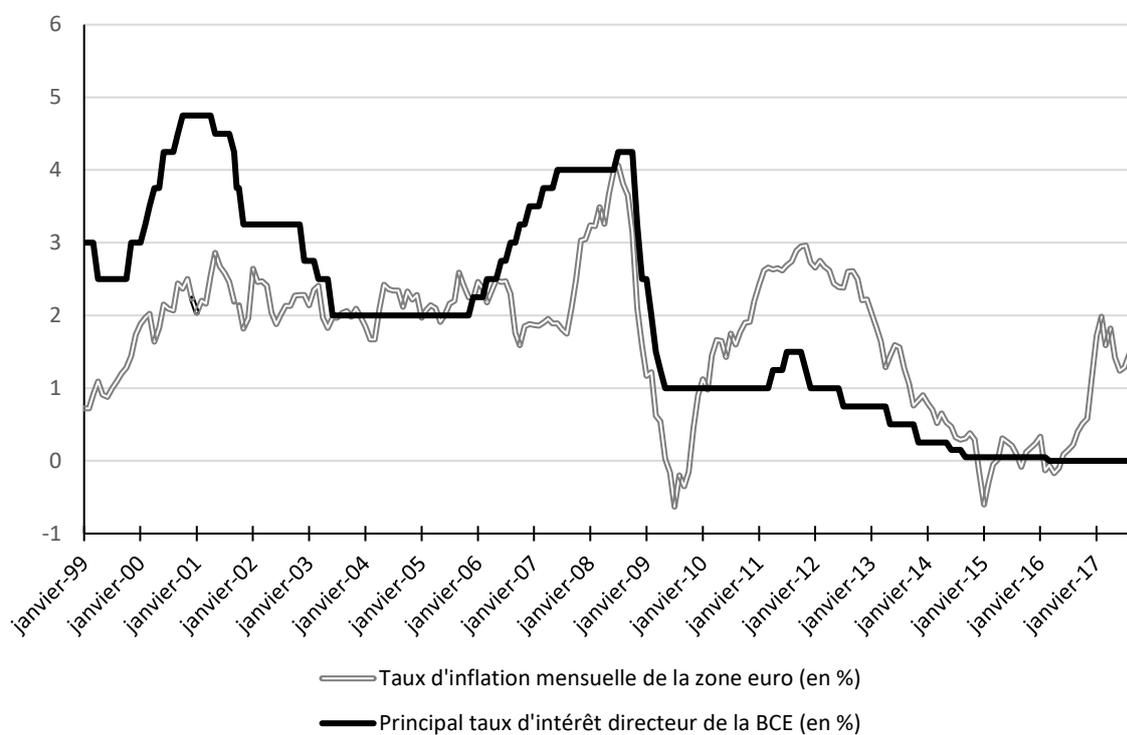
Si la politique monétaire est trop accommodante, le danger est celui d'une inflation trop forte, néfaste pour l'ensemble de l'économie [...]. À l'inverse, la politique monétaire ne doit pas non plus être trop restrictive, afin de ne pas favoriser une inflation trop basse, voire un risque de déflation³ [...].

Aussi les banques centrales cherchent-elles à maintenir l'inflation à un niveau bas et stable dans la durée. Pour atteindre cet objectif, elles disposent de plusieurs outils, dont le principal est le pilotage des taux directeurs⁴ [...]. En faisant varier ces taux, les banques centrales font varier le coût de la monnaie, ce qui influence la demande de crédit et donc la création de monnaie par les banques commerciales. Cela a une incidence directe sur l'évolution des prix et l'activité économique.

1. La zone euro est constituée des 19 pays ayant adopté l'Euro.
2. Hausse du niveau général des prix à la consommation.
3. Baisse du niveau général des prix à la consommation.
4. Taux d'intérêt fixés par une banque centrale.

Source : Banque de France, « Qu'est-ce que la politique monétaire ? », *L'éco en bref*, janvier 2019.

Document 2 : Taux d'inflation* dans la zone euro et taux d'intérêt directeur de la Banque centrale européenne (en %)



* Taux de variation (en %) du niveau général des prix à la consommation

Source : D'après Banque centrale européenne, 2017, et Agence France Trésor, 2018.